

Guide du tri

Le tri évolue!



Pour tous renseignements, contacter la Communauté de Communes du Serein:

Le lundi de 13h30 à 16h30

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Téléphone : 03.86.33.33.99 <https://www.ccduserain.fr/>

Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le bac de tri:

Emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires mais aussi tous les emballages en plastique.

Les emballages en verre sont à déposer dans le conteneur à verre.

1

**C'est un emballage?
Dans le bac de tri!**

Attention: seuls les emballages se trient,
pas les objets ou la vaisselle.

2

**Inutile de le laver,
il suffit de bien le vider.**

3

**Déposez vos emballages
en vrac dans le bac.**



Le tri à votre porte dans votre bac!

Vous triez déjà



**Emballages cartons
& Briques alimentaires**



Tous les papiers



Emballages en plastique



Emballages en métal



Les nouveaux arrivants

Emballages plastiques



Tubes, pots, boîtes, gobelets



Toutes les barquettes



Sacs, sachets & films

Emballages métalliques



Couvercles, opercules



Tous les sachets & tubes

**A déposer en vrac
Non emboîtés
Bien vidés
Non lavés**

Emballages en verre à trier

Recycler 1 tonne de verre permet de fabriquer
2138 nouvelles bouteilles de 75 cl.



Bouteilles en verre



Pots, bocaux &
flacons en verre

Erreurs à éviter



Couvercles, bouchons, vaisselle cassée,
ampoules, miroirs, pots en terre

Je met dans le conteneur verre



A déposer bien vidés
Non lavés
Sans couvercle
Ni bouchon

Pas de verres de cuisine
Pas de vaisselles cassées

Pensez-y!

Les sacs ou poubelles d'ordures ménagères doivent impérativement être sortis la veille au soir du jour de collecte.



Litières pour animaux



Couches et lingettes



Vaisselle cassées

Erreurs à éviter



Encombrants, cartons, déchets spéciaux, peintures, etc...

Je met dans la poubelle à ordures ménagères



**En sacs bien fermés
Pas de déchets verts
Ni gravats**



Réduisons nos déchets avec le compostage !

Il réduit le poids de la poubelle ménagère et permet l'économie d'achat de terreau, engrais et produits phytosanitaires.



Déchets de jardin



Déchets de cuisine

Déchets organiques

Tontes, branchages, épluchures de légumes/fruits, essuie-tout/mouchoirs en petite quantité, sachets de thé/café, coquilles d'oeufs broyées

**Vous pouvez faire la demande d'un composteur gratuit
auprès de la Communauté de Communes du Serein**

Je met les déchets organiques dans le composteur

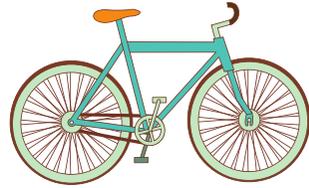


**Bien mélanger
Diversifier les déchets
Humidifier si besoin**

Le saviez-vous ?



x 670

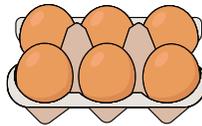


Canettes

Vélo

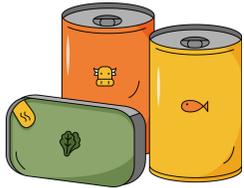


x 18



Revue, magazine

Boîte d'oeufs



x 8



Emballage en acier

Casserole



x 6



Brique alimentaire

Papier toilette

1 tonne de
papier recyclé



Environ 16 arbres
de préservés



Recycler
Réutiliser
Réduire

Les déchetteries

Sur le territoire de la Communauté de Communes, deux déchetteries sont à votre disposition: L'Isle-sur-Serein et à Noyers-sur-Serein. Pour accéder aux déchetteries, vous devez être en possession d'une carte que vous pouvez récupérer directement en déchetterie sur présentation d'un justificatif de domicile.

Déchets acceptés



ÉCO MOBILIERS



BOIS



DÉBLAIS / GRAVATS



TOUT-VENANT



CARTONS



GROS
ÉLECTROMÉNAGERS



RÉFRIGÉRATEURS
CONGÉLATEURS



PETITS APPAREILS
MÉNAGERS



ÉCRANS



LAMPES



DÉCHETS VERTS



HUILES DE VIDANGE



BATTERIES



HUILE DE FRITURES



DÉCHETS DANGEREUX
DE MÉNAGES



CARTOUCHES
ENCRE



PILES ET
ACCUMULATEURS



RADIOGRAPHIES



TEXTILES
CHAUSSURES



MÉTAUX



Pneus VL et motos des particuliers uniquement
Pneus propres non cisillés, non jantés et non souillés
Maximum 4 pneus/an/foyer

PNEUMATIQUES

Déchets interdits

Déchets d'activités de soins / Médicaments / Amiante / Déchets agricoles
Carcasses de voitures et d'animaux / Déchets radioactifs / Déchets industriel spéciaux

Retrouvez les horaires d'ouverture sur le site internet de la Communauté de Communes du Serein

<http://vu.fr/GrUc>